NEWSLETTER

Septembre 2022 - N° 16

ÉDITORIAL :

Une goutte d'eau !

L'eau du ciel est absente depuis de nombreux mois, le cours de certaines rivières et fleuves se réduisent comme peau de chagrin. Un bonnet d'âne supplémentaire auréole nos neurones d'experts en destruction de la biodiversité.

Les cultures du maïs et autres plantes énergivores en eau sont clouées au pilori de nos absurdes échanges commerciaux.

On pompe à tout va, les piscines fleurissent au bord de la mer. Chacun veut se rafraichir !

Nous polluons les nappes phréatiques avec des molécules chimiques toxiques pour l'homme et l'environnement.

Et si l'eau venait à manquer pour nos besoins primaires ; pas très gai comme scénario, néanmoins on ne peut pas ne pas imaginer le pire au vu de ce que nous vivons ces derniers mois.

L'usage et l'accès à l'eau de qualité doivent et restent une priorité pour la vie sur cette terre.

Nous sommes captifs, pris au piège par l'astre solaire qui grille et évapore l'eau salvatrice. Nous devons redevenir des sourciers au propre comme au figuré.

Tout le monde est concerné car l'eau c'est la vie !

David Beaulieu

UN MOIS D'AOÛT RICHE EN ACTIVITÉS !

Ce mois-ci encore, les bénévoles d'Echo-Mer ont été nombreux à s'investir dans les multiples activités proposées par l'association.

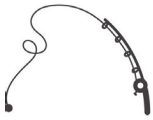

Retour en quelques chiffres :
- **86 bénévoles** se sont inscrits aux différentes activités,
- 12 opérations **«Épuise ton déchet»** ont permis de réunir 33 bénévoles différents, et de collecter plus de 35 kilos de déchets flottants, sans compter plus de 4000 mégots ramassés. Rappelons qu'un seul mégot est susceptible de polluer 500 litres d'eau.

Les **5 opérations pontons** du mois ont quant à elles permis l'engagement de 30 plaisanciers au respect des lois et des réglementations relatives à la pollution des mers.

Les bouchons continuent d'affluer chez Echo-Mer ! Ce mois-ci, ce sont plus de **550 kilos de bouchons qui ont été triés** par nos bénévoles.

L'atelier porte-clés a quant à lui permis de réunir 7 bénévoles, moment convivial où bonne ambiance et sourires sont toujours au rendez-vous.

Un immense merci pour votre engagement au sein d'Echo-Mer. Nous espérons vous voir toujours plus nombreux en septembre pour de nouvelles aventures !

5, ou bien 5 000, ou encore 1 000 000 ! Mais de quoi parle-t-on ?

Mais c'est bien sûr, de **bouchons** !
5 tonnes, ou bien 5 000 kilos, ou encore 1 000 000 de bouchons, c'est le cap franchi début août pour la collecte des bouchons de liège 2022.

Et, en bons marins, on ne perd pas le Nord ! L'objectif à fin décembre est fixé à 8 tonnes. Alors, continuez de faire savoir autour de vous que les bouchons de liège sont revalorisés par Echo-Mer. Merci !

NEWSLETTER

Septembre 2022 - N° 16

RETOUR EN IMAGES :

L'association est intervenue pour **l'édition 2022 du Challenge Voile des experts comptables.**

L'occasion de présenter notre **charte de l'ECHO-MARIN** aux skippers et équipiers, et de sensibiliser les participants à nos actions via la collecte des bouchons et lors d'une opération «Epuise ton déchet».

Un bilan très positif !

Les plateaux de fruits de mer au bord de l'océan, accompagnés d'un bon verre de vin, ça vous parle ?

Nous aussi ! Les ostréiculteurs ont été nombreux cette année, 43 exactement, à s'engager dans la collecte des bouchons de liège et la saison touchant à sa fin, il est temps d'aller les collecter.

L'occasion pour nous de les sensibiliser aussi au réemploi de leurs poches ostréicoles usagées.

3, 2, 1... C'EST LA RENTRÉE !

AU PROGRAMME DE SEPTEMBRE :

De l'effort et du réconfort à La Rochelle :

- le **vendredi 9 septembre**, Echo-Mer propose une collecte de la criste marine en partenariat avec Solibio. Rendez-vous à **9H30 à la Capitainerie**,

- le **vendredi 16 septembre** : Echo-Mer vous propose un **pique-nique partagé**. Rendez-vous **au local associatif à 11H30.** Moment de convivialité garantie ! Une surprise attend nos bénévoles pendant le pique-nique !

Echo-Mer fait escale à Royan :

- le **samedi 3 septembre** sur le **Village de La Solitaire du Figaro** pour y tenir un stand de sensibilisation,
- le **dimanche 4 septembre** dans le **port de plaisance** pour un ramassage de déchets flottants de 10H à 11H30,
- le **samedi 24 septembre au Forum des Associations**.

Spécial Arcachon :

Céline propose un **atelier «Fresque du Climat» le jeudi 15 septembre** en collaboration avec Ophélie Léonart, formatrice et consultante RSE, afin de sensibiliser au changement climatique.

Pour y participer, rien de plus simple que de la contacter par mail à celine.duris@echomer.fr ou au 06 58 22 97 96.

Céline tient également une **permanence au Cercle de la Voile d'Arcachon les mardis après-midis et les vendredis matins.**

LA CHARTE DE L'ECHO-MARIN

La mer est ma compagne, mon défi, l'objet de mes rêves et l'un de mes derniers espaces de liberté.
Pour qu'elle ne devienne pas un espace sacrifié, un lieu pollué ou interdit, je la protège.

LIMITER MON IMPACT EN MER

ART. 1 - Je ne jette aucun déchet en mer, je stocke et recycle.

ART. 2 - Pour la vaisselle, l'entretien et la toilette, j'utilise des produits naturels et biodégradables.

ART. 3 - Je limite ma consommation d'eau douce.

ART. 4 - J'équipe mon bateau de réservoirs de stockage pour les eaux noires et les eaux grises.

ART. 5 - Je privilégie la navigation à voile par rapport au moteur.

ART. 6 - Je limite mon impact sonore.

ET A TERRE

ART. 7 - Je dépose mes déchets dans les infrastructures portuaires mises à disposition.

ART. 8 - Je fais le plein de mes réservoirs en utilisant un matériel adapté pour éviter tout débordement.

ART. 9 - Je fais réparer mon matériel et achète en 2nde main.

ART. 10 - Au moment d'acheter un antifouling ou un produit d'entretien pour mon bateau, je privilégie ceux qui sont les plus respectueux de l'environnement. Je carène uniquement sur les zones prévues à cet effet.

ART. 11 - Je donne à recycler mes voiles, mes combinaisons néoprènes...

ART. 12 - J'essaye d'optimiser les performances énergétiques de mon bateau en m'équipant de panneaux solaires, hydrogénérateur, éolienne...

PROTEGER LES ESPECES

ART. 13 - Je privilégie les corps-morts à la place des mouillages pour protéger les herbiers, les récifs coralien et la faune qui s'y dissimule. Si je n'ai pas le choix, j'ancre de préférence sur des fonds sableux.

ART. 14 - Je respecte la limitation de vitesse à proximité des îlots et des chenaux d'accès pour ne pas affoler les animaux par le bruit ni détruire les berges par l'onde des vagues.

ART. 15 - Je respecte les zones de vie des mammifères marins. Je reste à une distance suffisante pour ne pas les déranger.

ART. 16 - Si je débarque sur un îlot inhabité, je vérifie que celui-ci n'est pas protégé, ni interdit en période de nidification. Je m'éloigne si les oiseaux «alarment».

ART. 17 - Je limite ma pêche ou ma chasse à ma consommation personnelle et je remets en place les pierres retournées.

ART. 18 - J'identifie et signale les sources de pollution (nappe de déchets, hydrocarbures, oiseaux morts, conteneurs flottants, bateaux en dégazage...).

S'ENGAGER

- J'ai pris connaissance des lois et réglementations relatives à la pollution en mer et à la protection des animaux. Je m'engage à les respecter.
- En adhérant à cette charte, je deviens «ambassadeur de la mer» auprès des autres usagers, des autorités locales et des gouvernements.
- Je prends le temps de dialoguer avec les autres plaisanciers pour les sensibiliser et les encourager à s'engager.

ASSOCIATION ECHO MER
8 quai Georges Simenon - 17000 La Rochelle
05 46 41 04 81
www.echo-mer.com / contact@echomer.fr

Nom : Prénom :
Signature :

ECHO-MER La Rochelle : 8 Quai Georges Simenon
Ouvert du lundi au samedi de 9H30 à 12H30 et de 14H à 18H.